

## Une Suisse sans voix ?

En supprimant aussi de la Constitution les articles qui fixent la charte des devoirs du service public radio-tv, l'initiative No Billag ne guillotine pas seulement la redevance, elle impose en fait à la SSR de devenir une entreprise privée soumise aux lois du marché et qui serait financée par la publicité et les contributions volontaires de « ceux qui ne paient que ce qu'ils consomment ».

La Suisse deviendrait le seul pays européen sans service public radio-tv.

Le service public radio-tv n'est pas cet outil ringard, « non rentable et politiquement dévoyé qui ne peut tenir la cadence de l'initiative et de l'innovation privées » que décrit dans la presse M. Bessard, un partisan néo-libéral des lois du marché et de la concurrence.

Pour mémoire, le terme de service public radio-tv a été créé en 1922 quand le Gouvernement britannique a accordé à la BBC une charte qui garantissait l'indépendance rédactionnelle de sa gestion en lui assurant le financement par une redevance. La Suisse s'en est inspiré dès 1936 pour son service public SSR.

Après la guerre 39-45, tous les états européens ont opté pour le modèle de service public type BBC pour reconstruire leur radio-tv mises à mal par l'occupation et la propagande nazie.

En 1950, ces organismes audiovisuels de service public se sont regroupés dans l'Union Européenne de Radio-Télévision (UER), dont le siège est à Genève, qui est devenue la plus grande alliance mondiale de médias de service public forte de ses 73 membres dans 56 pays d'Europe et d'alentours.

L'UER gère l'Eurovision et le service quotidien d'informations Euronews, assure la couverture internationale de tous les grands événements sportifs, culturels ou politiques, organise la production de programmes, développe des échanges entre les membres, enseigne et diffuse les innovations techniques dans son Académie et assure une assistance juridique à tous ses membres actifs.

Depuis 1950, la Suisse est membre de l'UER grâce à la SSR et profite des échanges de programmes, s'engage dans des co-productions, réalise des émissions en Eurovision, prête assistance technique à l'UER pour de grandes manifestations comme les JO et autres championnats. Pour notre pays, c'est une extraordinaire carte de visite pour faire connaître la Suisse sur tous les écrans du monde et prouver la maîtrise et le savoir-faire de nos professionnels de l'audiovisuel.

En cas de succès de No Billag, la Suisse perdrait son siège à l'UER et se priverait de tous les avantages et contacts avec ce vaste réseau international de diffuseurs et programmeurs européens.

Une raison de plus de voter NON à No Billag.

Jean-Jacques Lagrange